



QUI SOMMES-NOUS

Présentation de LE&C Grand Sud et LE&C Formation

Institut de formation et CFA, LE&C Formation est une association loi 1901 laïque à but non lucratif. LE&C Formation est l'organisme de formation du réseau LE&C Grand Sud*.

LE&C Formation poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre à chacun de **progresser et d'évoluer** à tout âge,
- Participer à la **professionnalisation des équipes** et à l'**évolution des métiers de l'animation**,
- Améliorer la **qualité d'intervention des équipes d'animation** dans une dynamique collective de projet et d'échange de pratiques,
- Contribuer à l'**insertion des publics dans la vie professionnelle, au développement des qualifications, à la mobilité et l'adaptation au changement et reclassement des personnes en recherche d'emploi.**

*Réseau de dimension interrégionale, **LE&C Grand Sud** est une Fédération laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de l'action sociale, des politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelle, des séjours, de la formation, du développement local, du tourisme social...

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud **emploie plus de 3000 professionnels**, contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.

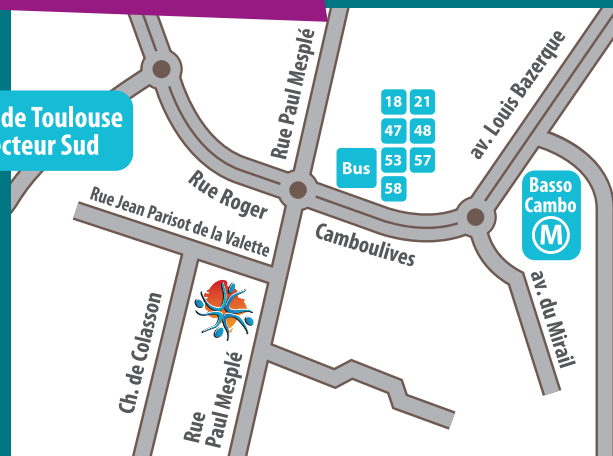
LE&C FORMATION

FORMATIONS DISPENSÉES EN

> OCCITANIE
> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

NOUS RENDRE VISITE

ZI de Toulouse
Secteur Sud



VOTRE CONTACT

Nous contacter pour une étude des possibilités de prise en charge de ce parcours en fonction de votre situation.

secretariat.formpro@lecg.org

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Notre référente handicap peut être sollicitée en amont et durant la formation pour des aménagements et adaptations spécifiques.



LE&C
Formation

LE&C Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43

www.lecg.org



LE&C
Formation

Formation

BP ASEC JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

> Spécialité « **Animateur** »

> Mention « **Animation Socio-Éducative ou Culturelle** »

délivré par le **Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.**

Le BPJEPS ASEC permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle en utilisant des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales dans la limite des cadres réglementaires. Cette certification est enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles sous le code RNCP 39926.



CFA
(Centre de Formation des Apprentis)
LE&C Formation

FORMATIONS AUX MÉTIERS
DE L'ANIMATION

PROFIL

Le **BPJEPS ASEC** permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle en utilisant un ou des supports techniques dans les champs **des activités éducatives, culturelles et sociales**, dans la limite des cadres réglementaires. L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et **assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge**. Il a la responsabilité d'une **action éducative** qui s'inscrit dans le projet de la structure. **Il encadre tout type de public**, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie. Il est attendu, en complément des animations, que l'animateur soit en mesure de **proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure**. **L'animateur travaille avec** d'autres professionnels, des volontaires, **des personnes engagées dans l'action**. Il peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

Exigences préalables à l'entrée en formation

Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme :
« **Prévention et Secours Civiques** » (PSC) ou
« **Sauveteur Secouriste du Travail** » en cours de validité (SST).

ET Justifier d'une expérience d'animation auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200 h (fournir obligatoirement une attestation délivrée par la/les structure(s) d'accueil).

Suite de parcours Le BPJEPS ASEC permet de :

- **Exercer les fonctions d'animateur** dans différents types de structures recevant du public.
- **Suivre la formation CCDACM (RS5737)** afin d'exercer les fonctions de direction de séjours, d'accueil de loisirs sans hébergement et d'accueil de scoutisme.
- **Poursuivre sur un DEJEPS spécialité « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » (ASEC) mention « Coordination de projets »**, diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport de diplôme de niveau 5 enregistré sous le code (RNCP39930).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Module 1 ■ **Projet d'animation : conception, mise en œuvre et évaluation**

Compétence visée : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ de l'animation. [182 heures en centre]

Module 2 ■ **Valorisation des activités et projets de la structure**

Compétence visée : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ de l'animation. [56 heures en centre]

Module 3 ■ **Conception, conduite et évaluation de séquences d'animation et séances d'activités**

Compétence visée : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure. [168 heures en centre]

Module 4 ■ **Vivre ensemble et vie quotidienne**

Compétence visée : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle. [77 heures en centre]

Module 5 ■ **Suivi du parcours :**

Positionnement, bilans, certifications, suivi de la formation. [63 heures en centre]

DURÉE ET CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION

- 546 heures en centre dont 14 heures pour le positionnement.
- 560 heures minimum en structure accueillant du public et proposant une offre de loisirs à finalité éducative, sociale et/ou culturelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation qui se déroule **en alternance** (apports en centre & mises en situation professionnelles sur le terrain).
- Le stagiaire sera **accompagné** durant la formation par **un référent pédagogique** et **un tuteur**.
- Une **équipe pédagogique** constituée d'experts issus du secteur de l'animation et en exercice.
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont **majoritairement des méthodes actives**. Les méthodes affirmatives sont utilisées de manière ponctuelle sur des contenus permettant de fixer le cadre d'intervention ainsi que les apports réglementaires liés à l'activité métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique réalisée lors du positionnement.
- Évaluation formative réalisée par l'équipe pédagogique et les tuteurs tout au long du parcours de formation pour accompagner à la montée en compétences.
- Évaluation sommative lors des épreuves de certification qui consiste à valider les 4 blocs de compétences mentionnés dans l'annexe I de l'arrêté du 9 novembre 2024 portant sur la création de la mention « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » du BPJEPS.